Un médecin de l’armée américaine révèle que les médecins ont reçu l’ordre de ne pas signaler les effets indésirables liés aux « vaccins » anti-Covid

[Source : medias-presse.info]

Un lieutenant-colonel et médecin militaire de l’armée américaine a décrit comment on a dit à des médecins de l’armée de ne pas enregistrer de dossiers sur les effets indésirables du vaccin contre le COVID dans les bases de données officielles.

« Soit ils détournent le regard, soit ils disent simplement : « Eh bien, je ne peux pas faire ça. Cela n’existe pas » », a déclaré le Dr Peter Chambers, lieutenant-colonel de l’armée américaine, béret vert des forces spéciales et médecin militaire.

Chambers a fait ces commentaires dans le cadre de la neuvième conférence en ligne de la Truth For Health Foundation, qui traitait le sujet des effets secondaires des injection de « vaccin » anti-COVID.

Alors qu’il débattait de la vaccination au sein des forces armées avec le Dr Elizabeth Lee Vliet, présidente et chef de la direction de la Fondation, le Dr Chambers a fait la lumière sur sa récente expérience en tant que

chirurgien du groupe de travail pour l'opération Lone Star, une mission de sécurité frontalière de l'armée à la frontière avec le Mexique.

Le Dr Chambers, un vétéran de 39 ans et récipiendaire de la Purple Heart, a reçu l'injection de Moderna en janvier 2021, ignorant les effets secondaires potentiels. Il se considère désormais comme un défenseur des « blessés du vaccin » en raison des effets indésirables qu'il a subis par la suite.

Il a rapidement développé un « brouillard cérébral » d'un genre qu'il n'avait jamais connu.

À la suite d'une éventuelle IRM, après des épisodes de vertiges, d'étourdissements et de nausées qui l'ont amené à faire un accident avec un camion en revenant d'une patrouille de nuit, le Dr Chambers a reçu un diagnostic de démyélinisation, une maladie qui affecte le tissu nerveux.

Il a raconté comment il avait vu « plusieurs soldats » souffrir également des effets secondaires similaires des injections, ainsi que « six soldats qui ont été aux soins intensifs », et un soldat qui a été forcé de prendre une deuxième injection alors qu'il avait déjà souffert de micro-coagulation après sa première injection.

Le Dr Chambers a noté les détails de ses constats et les a enregistrés dans le système de notification des effets indésirables liés aux vaccins (VAERS) du CDC. Cependant, il a révélé au Dr Vliet que les chirurgiens des hôpitaux militaires ne signalaient aucun des effets indésirables qu'ils constataient. « On leur avait dit de ne pas entrer de cas dans le VAERS ».

« Les médecins m'ont dit personnellement dans le service actif qui fonctionnait à Fort Sam Houston, qu'ils ne devaient pas entrer les cas d'effets secondaires dans le système VAERS », a-t-il ajouté.

« Ainsi, lorsque vous essayez de parler à d'autres collègues, soit ils détournent le regard, soit ils disent simplement : « Eh bien, je ne peux pas faire ça ».

En tant que chirurgien du groupe de travail pour l'opération Lone Star, le Dr Chambers a dû remplir des formulaires de consentement éclairé, conformément aux règlements de l'armée, pour les soldats prenant les vaccins anti-COVID.

Le Dr Chambers a ensuite témoigné lors d'une audience devant un tribunal fédéral le 10 mars à Tampa dans l'affaire Navy SEAL 1 c. Austin . Le Dr Chambers a déclaré qu'il avait subi des pressions pour faire vacciner les soldats et a présenté comme pièce à conviction une instruction sur les exemptions religieuses qui disait : « Les soldats vont essayer. Les soldats échoueront. »